HAMELET

Chés Brocheteux d'Hamelet
rue François Deroussen - Mairie d'Hamelet - HAMELET
Tél. : 06-28-36-72-26 (tel:06-28-36-72-26) - Fax : 06-28-36-72-26 - Email : jeanpierrediot80@gmail.com (mailto:jeanpierrediot80@gmail.com)
http://hameletpecheurs.com/ (http://hameletpecheurs.com/)

Fiche AAPPMA

L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

Parcours

Linéaire rivière 2ème catégorie :
- La Somme

Etangs : 12 hectares
- Etang Robert Bled (carpodrome)
- Sainte Marguerite,
- Etang Pierre Genois,
- Grand étang
- La Tourbière

Membres du bureau

Président
DIOT Jean-Pierre

Vice-Président
GAUMET Yves

Trésorier
LECAILLE Alain

Secrétaire
GAMAND Jérémy

Types de pêche pratiqués

Pêche aux blancs
Pêche aux carnassiers
Pêche à la carpe de jour
Pêche à la carpe de nuit

Services

Toilettes
Ponton personne mobilité réduite
Aire de pique-nique
Pêche embarquée
Pêche en "Float Tube"

Présentation

Dans un cadre verdoyant et calme, en vallée de Somme, vous pourrez pêcher en float-tube, barque avec rames ou moteur électrique sur certains étangs et rivière et même déposer votre embarcation à l'année pour un coût de 15 €.
L'association possède un étang gros poissons type carpodrome, sans cotisation supplémentaire où la pêche se pratique en no kill et la bourriche est interdite (Voir sur tableau d'affichage: jours et heures d'ouverture).

La pêche à carpe de nuit peut se pratiquer avec une option spécifique ainsi que sur réservation auprès de Monsieur de Monsieur TULIER Stéphane au 06 10 84 61 47.

La pêche du brochet est limité à 3 carnassiers par jour dont 2 brochets.

Pour plus de renseignements, n'hésitez à consulter le site internet de l'association: www.hameletpecheurs.com

Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.

Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
*Tarifs **	112.00€	93.00€	30.00€	41.00€	7.00€	15.00€	36.00€
OPTIONS							
Carpe de nuit	30.00€	30.00€	30.00€	30.00€	30.00€	-	30.00€
Pêche embarquée	20.00€	20.00€	20.00€	20.00€	20.00€	-	20.00€
Timbre urne	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit	-	gratuit
Float-tube	20.00€	20.00€	20.00€	20.00€	20.00€	-	20.00€

* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

Dépositaires

La Caroline (Ex: "La Marine") - 6, PLACE ROGER SALENGRO - 80800 CORBIE - 03-22-48-01-51

Réglement

LES INTERDICTIONS :
• Baignade strictement interdite
• La pêche de la carpe est en no kill, les poissons seront remis à l'eau, après mensurations et photos.
• Interdiction formelle de déplacer un poisson de son milieu naturel.
• Feux de camp, barbecues directs sur terre et nuisances sonores interdits, (barbecues sur pieds autorisés).
• Hameçon double ou triple interdits (pêche de la carpe).
• Les poissons seront remis à l'eau avec délicatesse, sans mettre les doigts dans les ouïes, le marquage du poisson est interdit.
• Embarcations servent à la pose des repères, des lignes et à l'amorçage.
• Les déchets de toute nature seront ramassés et véhiculés par le pêcheur avant de quitter son poste.
• En fin de session, le poste devra être libre pour 10 heures. Le pêcheur devra être porteur de ce règlement.
• La coupe des branches est interdite

Sur certains parcours il est interdit :
- de rester dormir la nuit (installation de biwis ou tente de camping interdite).
- Barque interdite pour la dépose de lignes ou de repères.
- Pas de bourriche,
- Bas de ligne en tresse interdit.

Les enfants mineurs sont sous l'entière responsabilité des parents ou des accompagnants.